



RAPPORT MENSUEL DES MINOTIERS

**Confidentiel une fois rempli**

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans que celle-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles et elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon pour la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ces renseignements sont demandés pour permettre de fournir aux exploitants agricoles et aux administrations publiques des données précises et actuelles sur les minoteries.

Ontario : Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de votre province, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*. Vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en communiquant votre décision par écrit au Statisticien en chef et en retournant votre lettre avec le questionnaire rempli dans l'enveloppe-réponse ci-jointe.

RAPPORTER POUR LE MOIS DE _____

INSTRUCTIONS : Retourner votre questionnaire rempli par télécopieur au (613) 951-3868 ou par courrier à la Sous-section de la commercialisation des grains, Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6.

Veuillez indiquer dans la section réservée aux commentaires tout événement inhabituel qui pourrait influencer sur les données de ce mois-ci tel que la maintenance, la fermeture pour des vacances, les grèves ou tout autre changement dans les opérations.

If you prefer this questionnaire in English, please check here

Nombre de jours d'exploitation au cours du mois jours

Capacité totale de la minoterie (journées de 24 heures) tonnes

BLÉ DE MOUTURE

Blé moulu	Quantité moulue tonnes	Stocks de blé en fin de mois (Inclure le blé détenu dans les cellules de la minoterie et en entrepôt non agréé. Exclure le blé qui vous appartient et qui est entreposé dans des silos agréés.)	
		tonnes	
Blé roux de printemps de l'Ouest canadien (toutes les catégories y compris le blé extra fort roux et le blé fourrager) ..			
Blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien			
Blé tendre blanc de printemps de l'Ouest canadien			
Blé dur ambré de l'Ouest canadien			
Blé de printemps Canada Prairie (roux ou blanc)			
Blé de force blanc de printemps de l'Ouest canadien			
Autre blé de l'Ouest (précisez)			
Blé de l'Ontario: hiver			
printemps			
Blé du Québec: printemps			
hiver			
Autre blé de l'Est (précisez)			
Importations			
TOTAL, BLÉ			

FARINE DE BLÉ

Catégorie de farine	Quantité produite tonnes	Stocks de farine à la fin du mois	
		À la minoterie tonnes	Entrepôts provisoires et en consignation (quantités en transit comprises) tonnes
Farine n° 1 de printemps ou «fine fleur» (y compris la semoule)			
Farine n° 2 de printemps «fleur» (y compris pour les boulangeries)			
Farine n° 3 de printemps «fleur» (y compris pour l'exportation)			
Farine de blé entier et graham			
Farine de blé tendre			
Farine de blé dur et semoule			
Farine de qualité inférieure			
TOTAL, FARINE DE BLÉ			

ISSUES DE BLÉ

Description	Quantité produite tonnes	Stocks de déchets de mouture en fin de mois tonnes
DÉCHETS DE MOUTURE		

RAPPORTER POUR LE MOIS DE _____

CÉRÉALES SECONDAIRES MOULUES (sans les moutures pour l'alimentation des animaux)

Céréales secondaires	Quantité de grain moulu				Stocks de céréales secondaires en fin de mois dans les cellules et dans les installations non agréées. Exclure les céréales dans les silos agréés.
	Total	de l'Est	de l'Ouest	Importé	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Avoine					
Orge					
Seigle					
Maïs					
Grain semi-transformé ex. gruau d'avoine (précisez) _____					
Autre céréale (précisez) _____					

PRODUITS DE CÉRÉALES SECONDAIRES

Produits de céréales secondaires pour consommation humaine et issues	Quantité produite	Stocks des produits de céréales secondaires en fin de mois
	tonnes	tonnes
Avoine : farine d'avoine		
farine grossière d'avoine		
flocons d'avoine		
gruau d'avoine		
Orge : farine d'orge		
farine grossière d'orge		
orge mondée et perlée		
Seigle : farine de seigle		
farine grossière de seigle		
Maïs : farine de maïs		
farine grossière de maïs		
gruau de maïs, tous genres		
grosse semoule de maïs		
Autre (précisez) _____		
TOTAL, ISSUES (son, écalures, etc.) produites au moment de moudre les céréales secondaires figurant ci-dessus		

Nom de la personne à contacter pour obtenir plus d'information : _____

Numéro de téléphone : () _____

Numéro de télécopieur : () _____

COMMENTAIRE : *Veillez indiquer tout événement inhabituel qui pourrait influencer sur les données de ce mois-ci tel que la maintenance, la fermeture pour des vacances, les grèves ou tout autre changement dans les opérations.*